

**DÉPLOIEMENT DU SERVICE NATIONAL UNIVERSEL
APPEL A CANDIDATURES**

INFIRMIER ou ASSISTANT SANITAIRE

Le Service National Universel (SNU) s'adresse aux jeunes de 15 à 17 ans sur la base du volontariat. Il est construit comme un projet d'émancipation et d'engagement des jeunes, complémentaire de l'instruction obligatoire, pour rendre les jeunes acteurs de leur citoyenneté. Dans une logique de parcours pour chaque jeune, il vise à renforcer la cohésion nationale et territoriale, développer une culture de l'engagement et à accompagner l'insertion sociale et professionnelle des jeunes.

La 1^{ère} phase du SNU consiste en un séjour de cohésion, d'une durée de deux semaines, en hébergement collectif et hors de son département de résidence de deux semaines. Ce séjour est suivi d'une mission d'intérêt général, de deux semaines pouvant être effectuée dans des associations, des collectivités locales, des institutions ou des organismes publics ainsi que des corps en uniforme.

En 2022, les séjours de cohésion ont lieu du dimanche 12 au vendredi 24 juin 2022 et du dimanche 3 au vendredi 15 juillet 2022 dans chaque département. Les jeunes volontaires et tous les encadrants sont hébergés sur place durant toute la durée du séjour.

Chaque centre accueillera entre 112 et 182 jeunes avec 16 à 26 encadrants.

Le séjour de cohésion a pour objet de promouvoir les valeurs républicaines au travers de l'expérience de la vie collective. Plus d'informations sur : <https://www.snu.gouv.fr>

Équipe d'encadrement

L'équipe d'encadrement du séjour de cohésion est composée d'une équipe de direction (chef de centre et adjoint), d'une équipe de soutien (infirmier/référent sanitaire, intendance, sport et cohésion) et des encadrants des jeunes (cadres de compagnie et tuteurs).

Profil :

- Assistant sanitaire : attestation de formation aux premiers secours
- Infirmier : diplôme d'état d'infirmier avec attestation d'inscription au Conseil de l'ordre des infirmiers et attestation d'inscription au fichier ADELI

Durée du contrat : 30 jours

Session du mois de juin	Session du mois de juillet
<ul style="list-style-type: none">• Conception, préparation du séjour, formation obligatoire et retour d'expérience (formation du 7 au 9 juin + jours avec dates à déterminer) : 11j• Préparation du centre/convoyage : 1 jour• Durée du séjour : du 12 au 24 juin 2022 (13 j)• Rangement du centre/convoyage : 1 jour• 4 jours de repos rémunérés (compensateurs)	<ul style="list-style-type: none">• Conception, préparation du séjour, formation obligatoire et retour d'expérience (formation du 27 au 30 juin + jours avec dates à déterminer) : 11j• Préparation du centre/convoyage : 1 jour• Durée du séjour : du 3 au 15 juillet 2022 (13 j)• Rangement du centre/convoyage : 1 jour• 4 jours de repos rémunérés (compensateurs)

Missions :

Sous l'autorité du chef de centre et en lien avec les cadres de compagnie et les tuteurs, le référent sanitaire est un membre de l'équipe de soutien en charge du suivi sanitaire des mineurs accueillis dans le cadre du séjour. Selon qu'il soit infirmier ou assistant sanitaire, les responsabilités et missions du référent sanitaire seront plus ou moins étendues :

Référent sanitaire du centre :

- S'assurer de la remise, pour chaque volontaire, des renseignements médicaux ainsi que, le cas échéant, des certificats médicaux, mentionnés dans la fiche sanitaire ;
- Informer les encadrants de l'existence éventuelle d'allergies médicamenteuses, alimentaires ou autres ;
- Identifier les volontaires qui doivent suivre un traitement médical pendant le séjour et s'assurer de la prise des médicaments ;
- S'assurer que les médicaments sont conservés dans un contenant fermé à clef, sauf lorsque la nature du traitement impose que le médicament soit en permanence à la disposition du volontaire ;
- Tenir le registre dans lequel sont précisés les soins donnés aux volontaires, notamment les traitements médicamenteux ;
- Tenir à jour les trousseaux de premiers soins.

Dans le cadre du SNU, en lien avec les actions de promotion de la santé définies conjointement avec la direction générale de la santé, il est également demandé à l'assistant sanitaire de :

- Assurer la détection des jeunes les plus éloignés du système de santé et de les adresser vers leur centre de santé de référence pour réaliser à leur retour un bilan global, selon une fiche repère réalisée à cet effet.
- Assurer la diffusion des fiches « santé », conçues par la direction générale de la santé, auprès des encadrants et plus particulièrement des tuteurs de maisonnée dans le but d'informer les volontaires et de leur faire adopter des comportements favorables à la santé au cours des différentes activités et des moments de la vie quotidienne.

Lorsque le référent sanitaire est un infirmier, il a pour missions supplémentaires de :

- Dispenser les soins infirmiers au profit des jeunes volontaires et, si besoin, des encadrants
- Appuyer et conseiller l'équipe de direction et les encadrants sur la santé des jeunes volontaires tant en ce qui concerne le projet pédagogique du centre que les besoins d'aménagements liés à des situations individuelles.

Organisation :

Logement sur site durant le séjour (hébergement et pension complète fournie), port de la tenue SNU obligatoire lors du séjour. Site de formation et de séjour à déterminer (en Haute Savoie).

Le référent sanitaire est présent en journée durant tout le séjour et peut être mobilisé la nuit en cas de nécessité.

Rémunération et contrat :

Contrat d'engagement éducatif (91,90€ brut par jour), lettre de mission ou mise à disposition (58€ d'indemnités par jour).

Remarque :

En application des dispositions du code de l'action sociale et des familles, chaque candidature fera l'objet d'un contrôle d'honorabilité conformément aux dispositions du code de procédures pénales : consultation du bulletin n°2 (B2) du casier judiciaire et interrogation sur le fichier judiciaire national automatisé des auteurs d'infractions sexuelles ou violentes (FIJAIS) de chaque candidat retenu.

Merci d'adresser par courriel à l'adresse sdjes74-snu@ac-grenoble.fr :

- votre CV et lettre de motivation
- une copie du diplôme

Date limite de candidature : **4 mai 2022**

Pour toute question complémentaire sur le poste, contactez l'équipe du SNU de la Haute Savoie :

- par courriel à l'adresse sdjes74-snu@ac-grenoble.fr
- par téléphone au 04.50.88.43.64. ou au 04.50.88.41.37.